

Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique des Bassins Versants du Beuve et de la Bassanne

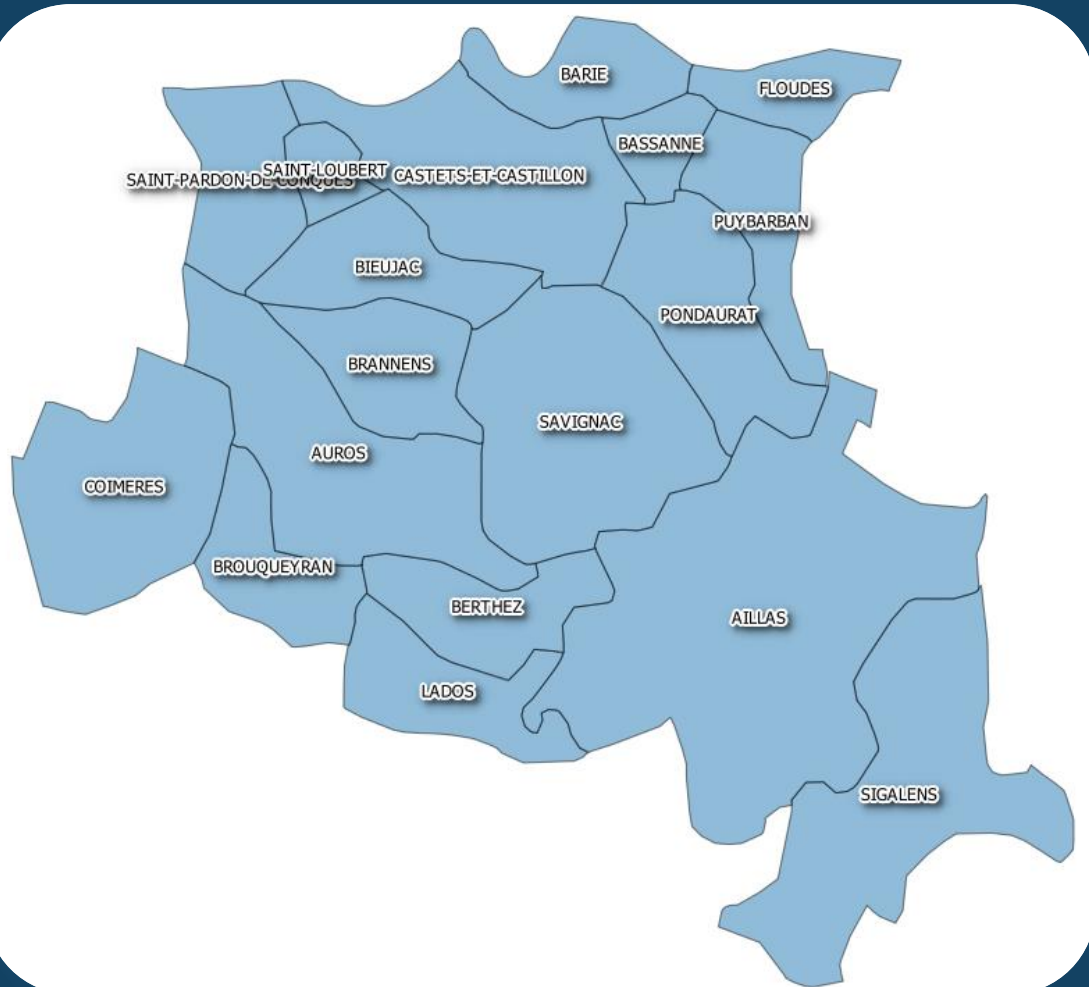


Le réseau NATURA 2000



Gans, le mardi 13 juin 2017

Le SMAH du Beuve et de la Bassanne



- ▶ Syndicat Mixte dit « à la carte » créé en 1979
- ▶ Basé à Auros
- ▶ Compétences :
 - ▶ Irrigation
 - ▶ Défense incendie
 - ▶ Gestion et entretien des cours d'eau
 - ▶ Animation Natura 2000
- ▶ Représenté par 19 communes avec l'adhésion en 2003 de la CDC du Pays de Langon

Déroulé de la présentation



- ▶ Natura 2000 : Les fondements
- ▶ Présentation des sites
- ▶ La politique Natura 2000 en France
- ▶ Les Contrats non-Agricoles
- ▶ Les Mesures Agro-environnementales et climatiques
- ▶ La Charte
- ▶ Les Etudes d'incidences



Natura 2000 : Les fondements

Natura 2000 : Les fondements



- ▶ **Constat** : Perte de nombreux habitats entraînant la disparition de nombreuses espèces locale (Glouton, Sarcelle marbrée, Ecaille des marais...)
- ▶ Objectif : Arrêt de cette érosion de biodiversité à l'échelle européenne
- ▶ Outil NATURA 2000 développé à l'échelle de l'Europe



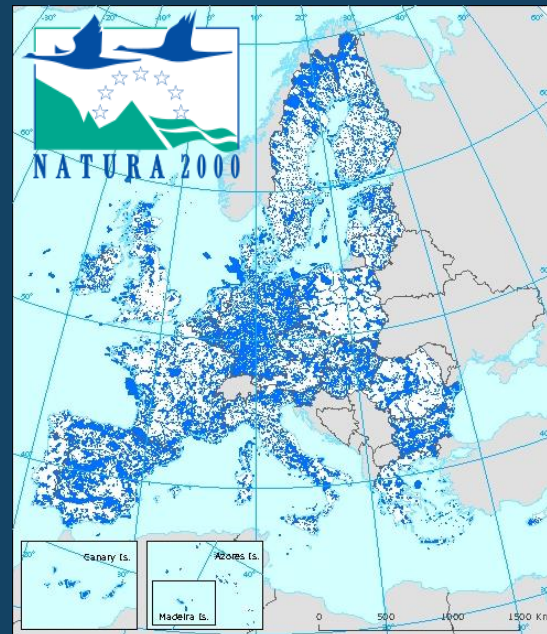
Natura 2000 : Les fondements

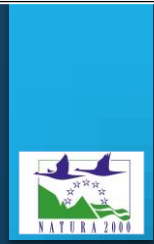


Directive Oiseaux
1979
Zones de Protection
Spéciales

Directive Habitats
Faune Flore
1992
Zone Spéciales de
Conservation

ZPS
+
ZSC





Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques.



Natura 2000 : Les fondements



- ▶ Politique Natura 2000 : Concilier les exigences écologiques des habitats naturels et espèces avec les enjeux sociaux, économiques et culturels.
 - ▶ Ces sites ne sont donc pas des zones protégées d'où l'homme est exclu et encore moi des sanctuaires de la nature mais des espaces gérés en concertation avec tout les usagers afin de préserver leur richesse patrimoniale.
 - ▶ Les propriétaires peuvent s'engager dans la démarche via souscription à un contrat avec la DDTM
 - ▶ Sur la base du **volontariat**

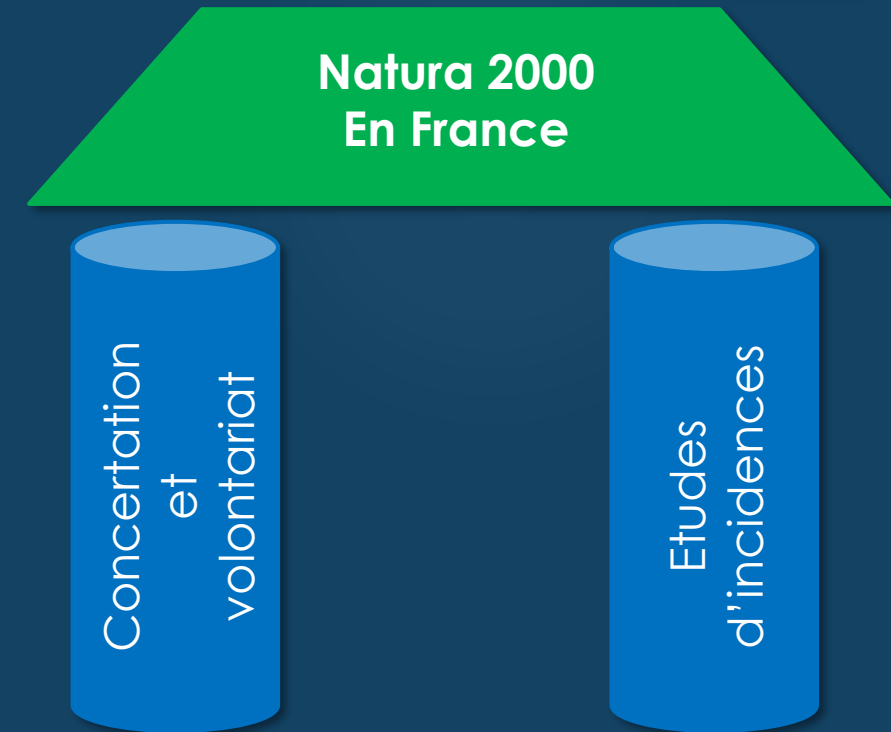


Natura 2000 : Les fondements



▶ 2 axes de mise en œuvre :

- ▶ Maintenir, Améliorer ou Reconquérir des espaces naturels
 - ▶ Dispositif de gestion contractuelle des sites sur la base de la concertation et du volontariat (Document d'objectifs, contrats Natura 2000 et MAEC)
- ▶ S'assurer de la conservation des espaces naturels existants
 - ▶ Dispositif de l'étude d'incidence sur chaque projet afin de permettre sa compatibilité avec les enjeux environnementaux



Natura 2000 : Les fondements



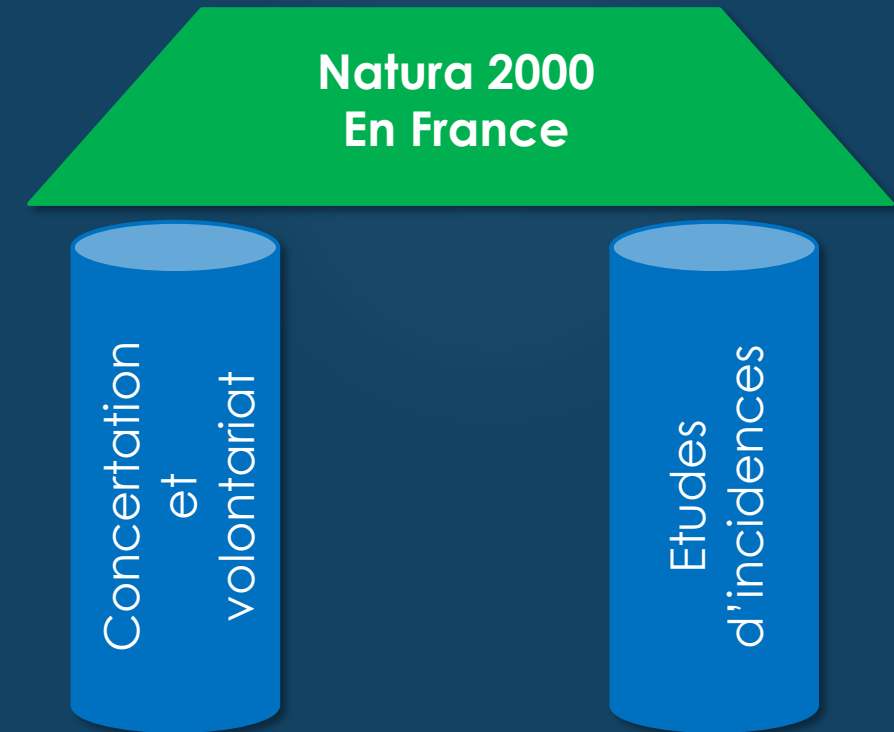
- ▶ 2 axes de mise en œuvre :

- ▶ Maintenir, Améliorer ou Reconquérir des espaces naturels

- ▶ **Contractualisation**

- ▶ S'assurer de la conservation des espaces naturels existants

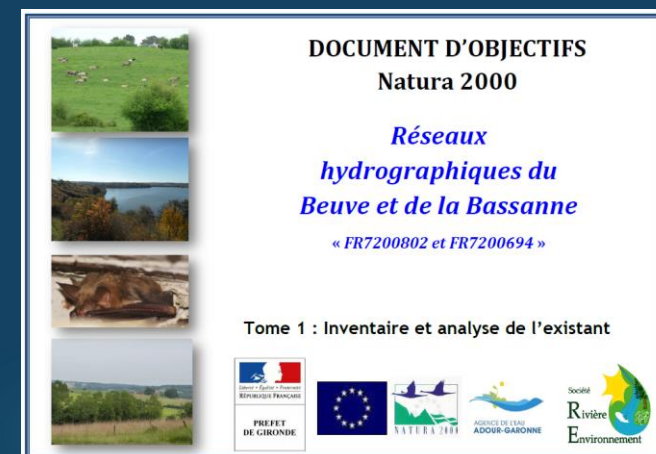
- ▶ **Etude d'Incidence Natura 2000**



NATURA 2000 : les fondements

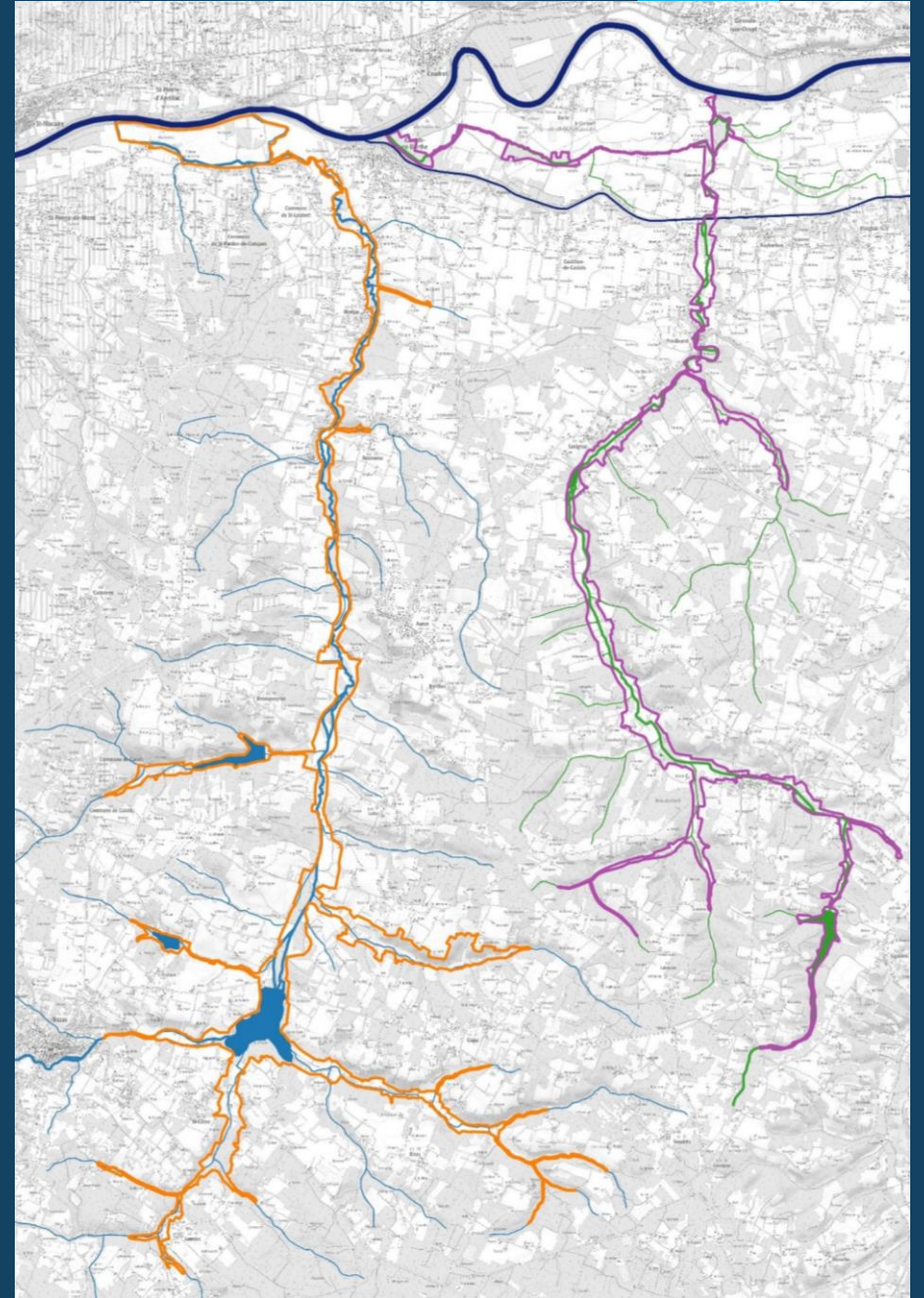


- ▶ Le DOCOB (Document d'Objectifs) : Document public réalisé en concertation



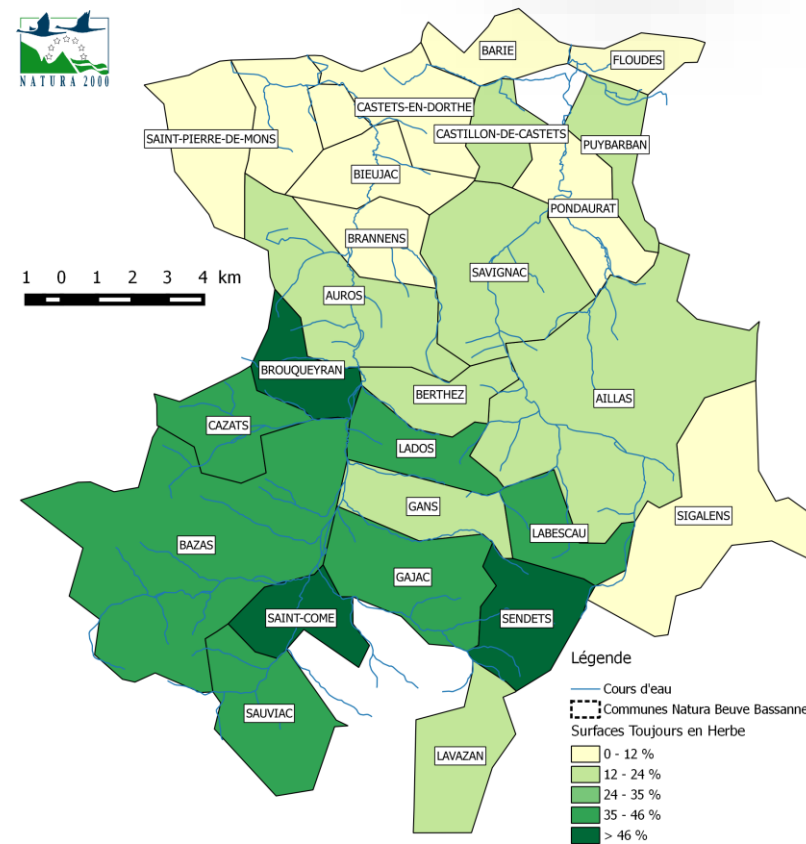
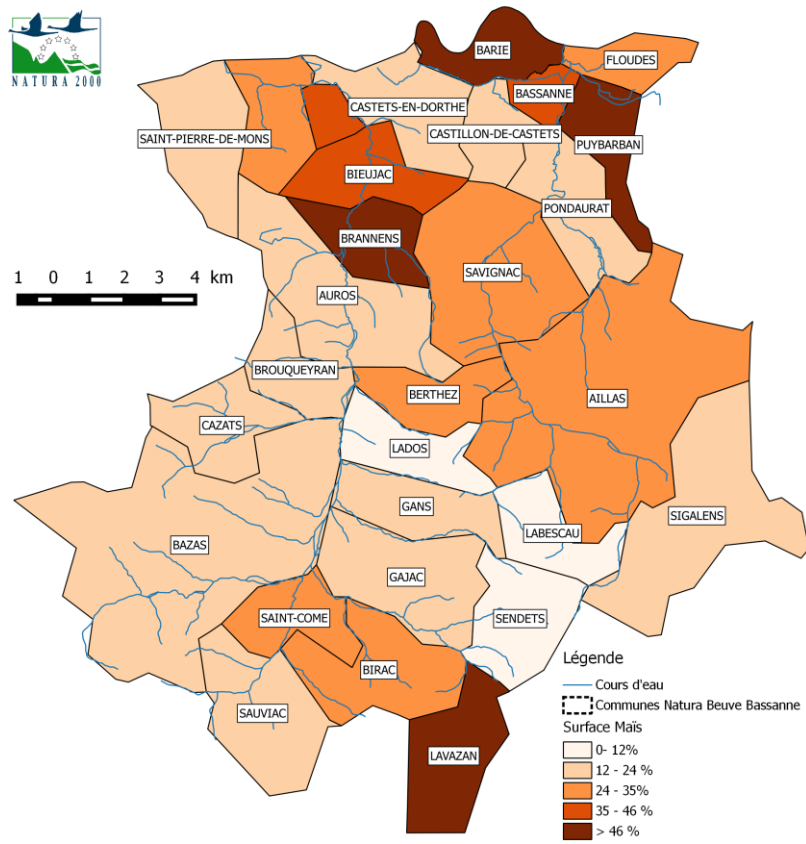
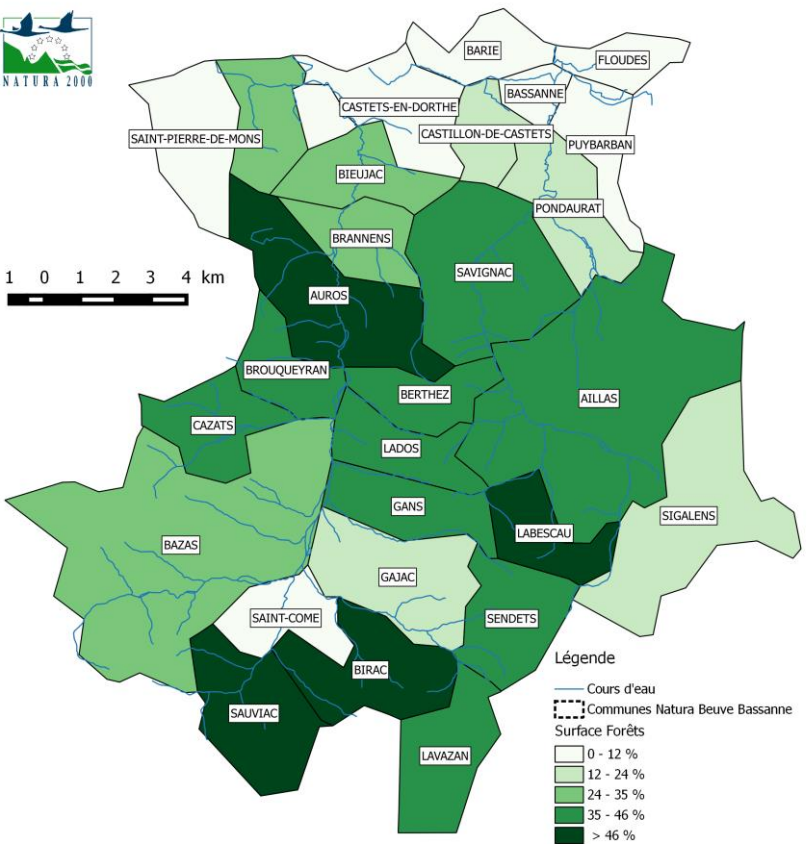
Présentation des sites :

Réseaux hydrographiques du Beuve et de la Bassanne



Présentation des sites :

Réseaux hydrographiques du Beuve et de la Bassanne



Surfaces forestière

Surfaces cultivées

Surfaces Toujours en Herbe

Présentation des sites :

Réseaux hydrographiques du Beuve et de la Bassanne



- ▶ 18 Espèces d'Intérêt Communautaire

- ▶ 4 Habitats d'Intérêt Communautaire



Aulnaie-frénaie alluviale



Prairie maigre de fauche de basse altitude



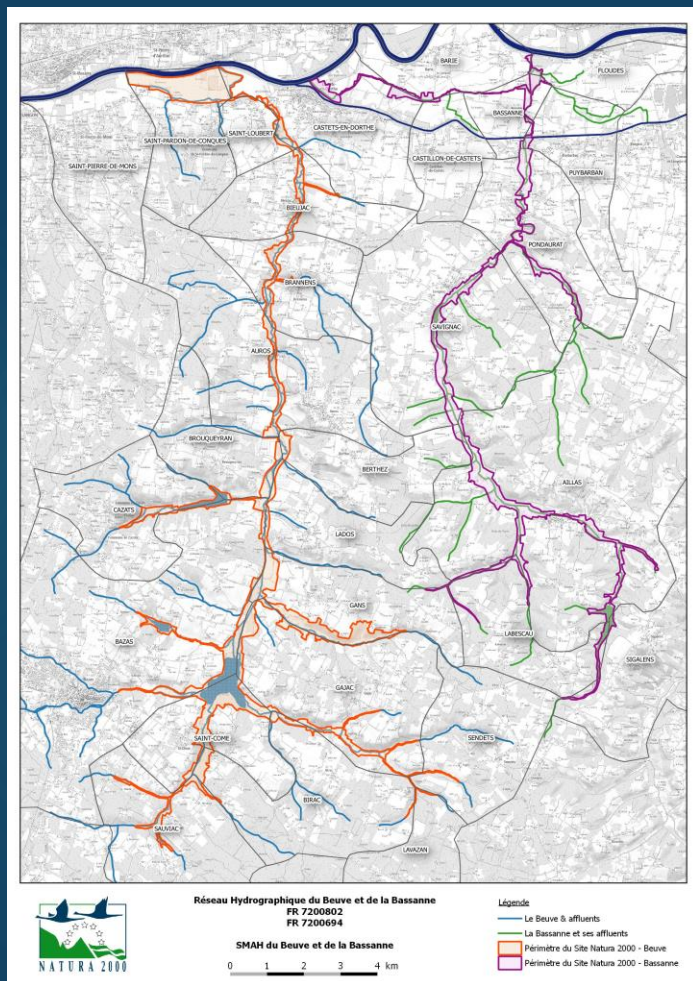
Pelouse sèche semi naturelle à faciès d'embuissonnement sur calcaire



Megaphorbiaies

Présentation des sites :

Réseaux hydrographiques du Beuve et de la Bassanne



- ▶ Périmètres validés par arrêté préfectoral du 3 juillet 2014
 - ▶ RH du Beuve : 715 ha, 19 communes
 - ▶ RH de la Bassanne : 338 ha, 13 communes

- ▶ Au total :
 - ▶ 1053 ha sur 29 communes

- ▶ Cours d'eau et milieux aquatiques associés

Présentation des sites



- ▶ Les objectifs du DOCOB
 - ▶ 1/ Améliorer la qualité et la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau
 - ▶ 2/ Conserver et restaurer les habitats d'Intérêt communautaire
 - ▶ 3/ Favoriser les populations de mammifères semi-aquatiques
 - ▶ 4/ Conserver la diversité des cortèges de rhopalocères
 - ▶ 5/ Veiller à la conservation du Sonneur à Ventre jaune
 - ▶ 6/ Conserver et favoriser les populations de chiroptères et leurs habitats
 - ▶ 7/ Sensibiliser les acteurs et la population aux enjeux du site

Présentation des sites



- ▶ Les objectifs du DOCOB



- ▶ **1/ Améliorer la qualité et la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau**
- ▶ 2/ Conserver et restaurer les habitats d'Intérêt communautaire
- ▶ 3/ Favoriser les populations de mammifères semi-aquatiques
- ▶ 4/ Conserver la diversité des cortèges de rhopalocères
- ▶ 5/ Veiller à la conservation du Sonneur à Ventre jaune
- ▶ 6/ Conserver et favoriser les populations de chiroptères et leurs habitats
- ▶ 7/ Sensibiliser les acteurs et la population aux enjeux du site

Présentation des sites



Pelouse sèche semi naturelle à faciès d'embuissonnement sur calcaire



Aulnaie-frênaie alluviale



Prairie maigre de fauche de basse altitude

► Les objectifs du DOCOB

- 1/ Améliorer la qualité et la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau
- **2/ Conserver et restaurer les habitats d'Intérêt communautaire**
- 3/ Favoriser les populations de mammifères semi-aquatiques
- 4/ Conserver la diversité des cortèges de rhopalocères
- 5/ Veiller à la conservation du Sonneur à Ventre jaune
- 6/ Conserver et favoriser les populations de chiroptères et leurs habitats
- 7/ Sensibiliser les acteurs et la population aux enjeux du site



Mégaphorbiaies

Présentation des sites



Mégaphorbiaies



Aulnaie-frênaie alluviale



▶ Les objectifs du DOCOB

- ▶ 1/ Améliorer la qualité et la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau
- ▶ 2/ Conserver et restaurer les habitats d'Intérêt communautaire
- ▶ **3/ Favoriser les populations de mammifères semi-aquatiques**
- ▶ 4/ Conserver la diversité des cortèges de rhopalocères
- ▶ 5/ Veiller à la conservation du Sonneur à Ventre jaune
- ▶ 6/ Conserver et favoriser les populations de chiroptères et leurs habitats
- ▶ 7/ Sensibiliser les acteurs et la population aux enjeux du site



Loutre d'Europe



Vison d'Europe

Présentation des sites



Prairie maigre de fauche de basse altitude



► Les objectifs du DOCOB

- 1/ Améliorer la qualité et la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau
- 2/ Conserver et restaurer les habitats d'Intérêt communautaire
- 3/ Favoriser les populations de mammifères semi-aquatiques
- **4/ Conserver la diversité des cortèges de rhopalocères**
- 5/ Veiller à la conservation du Sonneur à Ventre jaune
- 6/ Conserver et favoriser les populations de chiroptères et leurs habitats
- 7/ Sensibiliser les acteurs et la population aux enjeux du site



Damier de la Succise



Cuivré des Marais

Présentation des sites



Aulnaie-frênaie alluviale



Prairie maigre de fauche de basse altitude

▶ Les objectifs du DOCOB

- ▶ 1/ Améliorer la qualité et la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau
- ▶ 2/ Conserver et restaurer les habitats d'Intérêt communautaire
- ▶ 3/ Favoriser les populations de mammifères semi-aquatiques
- ▶ 4/ Conserver la diversité des cortèges de rhopalocères
- ▶ **5/ Veiller à la conservation du Sonneur à Ventre jaune**
- ▶ 6/ Conserver et favoriser les populations de chiroptères et leurs habitats
- ▶ 7/ Sensibiliser les acteurs et la population aux enjeux du site



Mégaphorbiaies



Présentation des sites



► Les objectifs du DOCOB

- 1/ Améliorer la qualité et la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau
- 2/ Conserver et restaurer les habitats d'Intérêt communautaire
- 3/ Favoriser les populations de mammifères semi-aquatiques
- 4/ Conserver la diversité des cortèges de rhopalocères
- 5/ Veiller à la conservation du Sonneur à Ventre jaune
- **6/ Conserver et favoriser les populations de chiroptères et leurs habitats**
- 7/ Sensibiliser les acteurs et la population aux enjeux du site



Grand Murin



Aulnaie-frênaie alluviale



Prairie maigre de fauche de basse altitude



Murin de bechstein

Présentation des sites



- ▶ Les objectifs du DOCOB
 - ▶ 1/ Améliorer la qualité et la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau
 - ▶ 2/ Conserver et restaurer les habitats d'Intérêt communautaire
 - ▶ 3/ Favoriser les populations de mammifères semi-aquatiques
 - ▶ 4/ Conserver la diversité des cortèges de rhopalocères
 - ▶ 5/ Veiller à la conservation du Sonneur à Ventre jaune
 - ▶ 6/ Conserver et favoriser les populations de chiroptères et leurs habitats
 - ▶ **7/ Sensibiliser les acteurs et la population aux enjeux du site**

Les outils NATURA 2000



- ▶ Mesures de gestion (Engagements sur 5 ans)

Contrats Natura 2000

Contrats
Terres non-agricoles

Propriétaires,
collectivités,
associations...

MAEc sur
Parcelles agricoles
(inscrites à la PAC)

Propriétaires et
exploitants

Contrepartie financière

Charte Natura 2000

Reconnaissance de bonnes
pratiques en place

Labellisation

Pas de contrepartie
financière

Les outils NATURA 2000



- ▶ Mesures de gestion (Engagements sur 5 ans)
- ▶ La contractualisation :
 - ▶ Volontaire
 - ▶ Entre le Propriétaire/Exploitant et les services de l'Etat
 - ▶ Engagements sous la responsabilité du signataire
 - ▶ Compensation financière
 - ▶ Paiement et contrôles des contrats par l'ASP
- ▶ La structure animatrice sert de relais technique local à la politique et est l'interlocuteur privilégié des signataires.

Les contrats non-Agricoles



► Actions liées aux milieux ouverts

Entretien des prairies par la fauche
(hors SAU)

Priorité 1

Manuelle : 1 450 € /ha/intervention
Mécanique : 300 € /ha/intervention

Entretien des prairies par pâturage extensif
(hors SAU)

Priorité 1

Entretien équipements : 45 €/ha/intervention
Suivi des animaux : entre 100 & 300 € en fonction du suivi

**Entretien des milieux semi ouverts par
gyrobroyage (hors SAU)**

Priorité 2

Bucheronnage léger : 150 €/ha/intervention
Exportation des produits : 250 €/ha/intervention

**Restauration des prairies enfrichées par
débroussaillage (hors SAU)**

Priorité 2

Bucheronnage : 350 €/ha/intervention
Élimination ou rognage des souches : 335 €/ha/intervention

Les Contrats non-Agricoles



► Actions liées aux milieux boisés

**Dispositif favorisant le développement de bois
sénescents**

Priorité 2

Entre 80€ et 220 € par arbre (voir essence)

Irrégularisation de peuplements forestiers

Priorité 2

Au cas par cas

Réhabilitation et entretien des haies existantes

Priorité 2

Plantation : 10,5 €/plant
Entretien : 1,5 €/mètre

**Création et entretien de pièces d'eau favorables au
Sonneur à ventre jaune**

Priorité 2

Plafond à 6000 €/ha

Les Contrats non-Agricoles



- ▶ Actions liées à tous types de milieux

Elimination ou limitation des espèces indésirables

Priorité 2

Piège cage : 50€ l'unité

Lutte contre végétaux aquatiques : 269€ /ha/an

Lutte contre végétaux terrestres: 41,86 €/m²

Aménagements artificiels en faveur des chiroptères

Priorité 2

Au cas par cas

Mise en défens temporaire des habitats de reproduction du Sonneur à ventre jaune

Priorité 1

Au cas par cas

Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact sur le site

Priorité 2

2966 € / Panneau

Les MAEc



- ▶ Objectifs des MAEc :
 - ▶ Opportunités pour l'évolution des pratiques agricoles
 - ▶ Maintient des pratiques favorables à la biodiversité
- ▶ A définir avec les exploitants agricoles
 - ▶ Réunions de concertation à prévoir
 - ▶ Réflexion sur une liste d'actions mobilisables sur le site = PAEc
 - ▶ Mise en place en parallèle à la déclaration PAC
 - ▶ Paiements et contrôles par l'ASP (Agence de services et de Paiements)

Les MAEc



▶ MAEc « Systèmes » : Plafond 7 500€/exploitation

▶ Systèmes herbagers et Pastoraux

- ▶ 70%+ de surface en herbe
- ▶ Elevage > 10 UGB
- ▶ Chargement moyen <1,4 UGB/ha
- ▶ 50%+ de la SAU en Natura 2000



▶ Cahier des charges

- ▶ Maintient de la STH
- ▶ Absence de traitements

58€ / an / ha

▶ MAEc localisées : Plafond 10 000 €/exploitation

- ▶ Applicables à tout le territoire Natura 2000
- ▶ Contractualisation à la parcelle
- ▶ Propositions suite aux appels à projets annuels
- ▶ Demandes en même temps que le dossier PAC
- ▶ **Un diagnostic d'exploitation est obligatoire** pour toute souscription à une MAEC

Les MAEc



- ▶ Exemples de MAEc à mettre en place
 - ▶ **Gestion d'une prairie de fauche : ~ 110 €/ha/an**
 - ▶ Absence de fertilisation
 - ▶ Pas d'herbicides
 - ▶ Pas de retournement de prairies
 - ▶ Retard de 1ere fauche au 15 juin
 - ▶ Interdiction de pâturage par déprimage



Les MAEc



- ▶ Exemples de MAEc à mettre en place
 - ▶ Gestion d'une prairie de fauche : ~ 110 €/ha/an
 - ▶ **Gestion d'une prairie pâturée : ~ 70 €/ha/an**
 - ▶ Absence de fertilisation
 - ▶ Pas de retournement de parcelles
 - ▶ Pas d'herbicides
 - ▶ Pas de pâturage hivernal (de décembre à février)
 - ▶ Chargement annuel inférieur à 1UGB/ha/an



Les MAEc



- ▶ Exemples de MAEc à mettre en place
 - ▶ Gestion d'une prairie de fauche : ~ 110 €/ha/an
 - ▶ Gestion d'une prairie pâturée : ~ 70 €/ha/an
 - ▶ **Ouverture d'un milieu en déprise : ~ 240 €/ha/an**
 - ▶ Programme de réouverture avec tenue d'un cahier de suivi
 - ▶ Périodes d'intervention entre septembre et février
 - ▶ Absence de désherbage chimique



Les MAEc



▶ Exemples de MAEc à mettre en place

- ▶ Gestion d'une prairie de fauche : ~ 110 €/ha/an
- ▶ Gestion d'une prairie pâturée : ~ 70 €/ha/an
- ▶ Ouverture d'un milieu en déprise : ~ 240 €/ha/an

▶ **Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne : ~ 280 €/ha/an**

- ▶ Parcelles en Grandes Cultures
- ▶ Surfaces au-delà des 5% de surfaces d'intérêt environnemental ou bandes enherbées
- ▶ Implantation d'un couvert herbacé
- ▶ Maintient des éléments paysagers
- ▶ 1ere fauche au 15 juin recommandée



Les MAEc



▶ Exemples de MAEc à mettre en place

- ▶ Gestion d'une prairie de fauche : ~ 110 €/ha/an
- ▶ Gestion d'une prairie pâturée : ~ 70 €/ha/an
- ▶ Ouverture d'un milieu en déprise : ~ 240 €/ha/an
- ▶ Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne : ~ 280 €/ha/an
- ▶ **Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne : ~ 300 €/ha/an**
 - ▶ Absence de fertilisation
 - ▶ Pas de retournement de prairies
 - ▶ Pas d'herbicides



Les MAEc

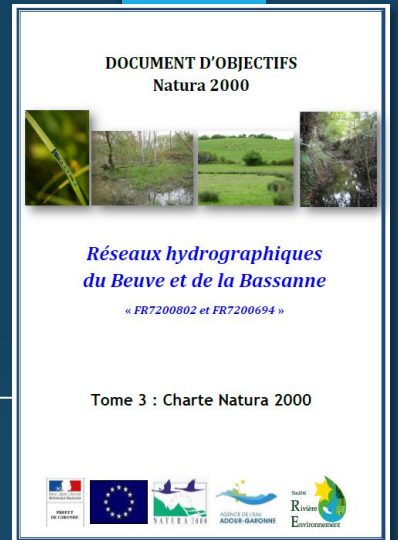


▶ Exemples de MAEc à mettre en place

- ▶ Gestion d'une prairie de fauche : ~ 110 €/ha/an
- ▶ Gestion d'une prairie pâturée : ~ 70 €/ha/an
- ▶ Ouverture d'un milieu en déprise : ~ 240 €/ha/an
- ▶ Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne : ~ 280 €/ha/an
- ▶ Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne : ~ 300 €/ha/an
- ▶ **Entretien des haies : ~ 0,9€/ml/an**
 - ▶ Utilisation d'outillage adapté
 - ▶ Pas de paillage plastique
 - ▶ Périodes d'entretien entre 1^{er} octobre et 1^{er} mars



La Charte Natura 2000



- ▶ Continuité et Visibilité des bonnes pratiques existantes (Label Natura 2000)
- ▶ Engagements et recommandations sur les recommandations du DOCOB pour une durée de 5 ans
- ▶ Sur toutes les parcelles et tous les types d'activité (pêche, chasse, sport, collectivités, agriculture, moulins...)
- ▶ Pas de financements proposés



L'évaluation des incidences

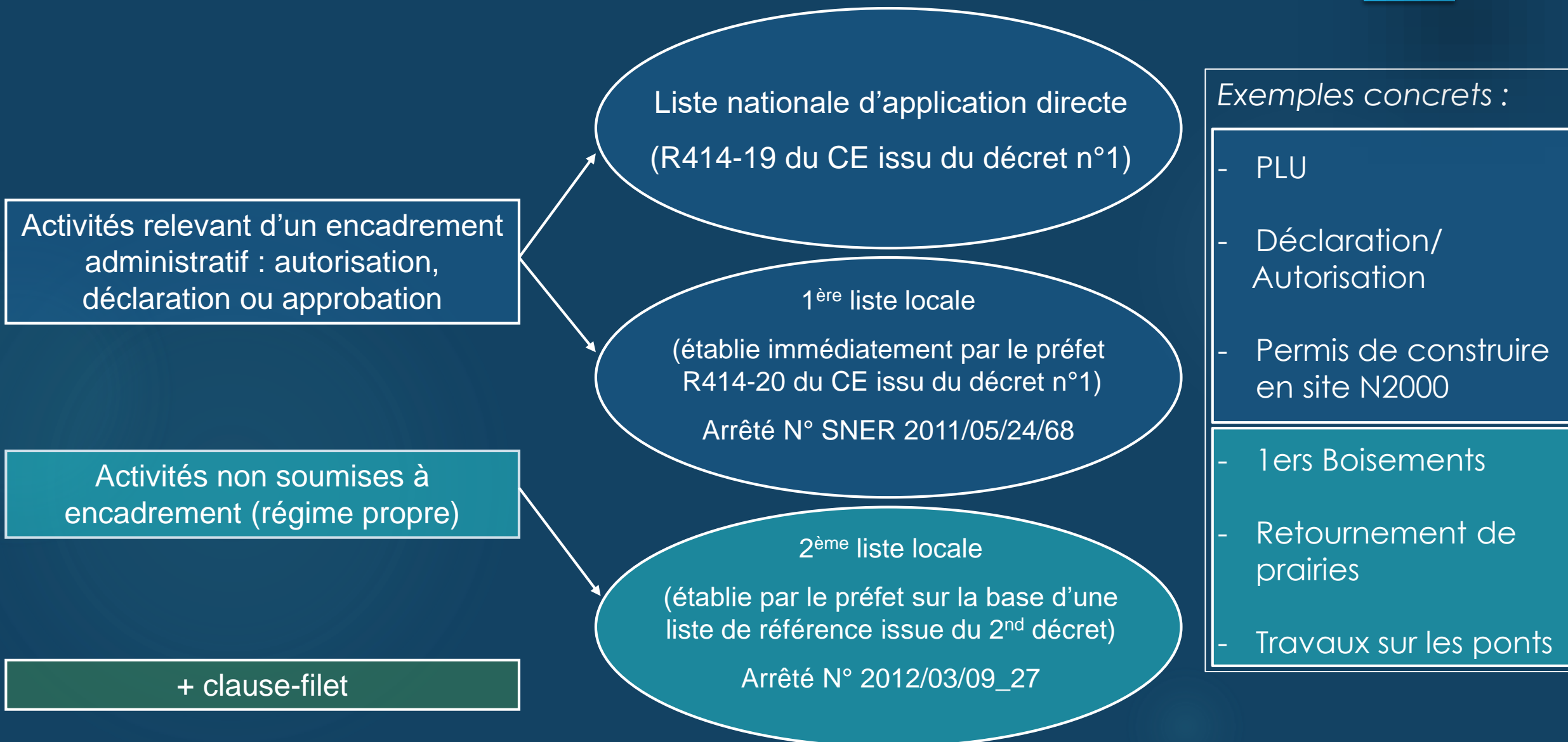


- ▶ Soumission des Plans, Projets, Aménagements et Manifestations à l'étude d'incidence
- ▶ **Susceptibles d'avoir un impact sur les Espèces ou Habitats à l'origine de la désignation du site.**

L'évaluation des incidences est proportionnée au projet et à la charge du porteur de projet



L'évaluation des incidences





Théo HUGUET
Technicien rivières
Animateur Natura 2000

06 40 68 44 11

theo.huguet@orange.fr